

Liste des délibérations examinées en Conseil Communautaire du 14 mars 2024

Ordre du jour :

En préambule :

- Maison de l'emploi de la formation (MDEF)

Ordre du Jour :

- Validation du conseil communautaire du 29 janvier 2024
- Comptes de gestion an 2023
- Comptes administratifs et affectations des résultats an 2023
- ALEC : participation complémentaire an 2024
- Projet parc photovoltaïque Laurac : avis sur défrichage
- Déclaration de projet du PLU de Laurac : bilan de la concertation
- PLU LARGENTIERE modification n°1 : soumission à étude environnementale
- Rapport annuel des déchets an 2023
- Commission d'attribution des places en crèche et règlement
- Marché public suivi et animation OPAH
- OPAH : modification dates de convention
- OIT stagiaire
- Fête de la randonnée an 2024
- Décisions prises par le Bureau
- Décisions prises par la Présidente
- Divers

Séance du 14 mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre et le quatorze mars à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame BAULAND Brigitte, Présidente, au siège de la Communauté de Communes

Présents : Mme MOUTERDE Hélène, (CHASSIERS), M GRATTEPANCHE Gilles (CHAZEAX), M. VEDOVATO Bernard (JOANNAS), Mme FOURNET Claudine, Mme ANJOLRAS Huguette, M VILLALONGA Jérémy, (LARGENTIERE), Mme DI MINO Magali, M. DELEUZE Johan (LAURAC), M BOIRON Bernard, Mme BALAZUC Marie-Hélène (SANILHAC), Mme BAULAND Brigitte (TAURIERS), M AUBERT Yves (UZER), M. BEULATON David et M. CHANIOL Bernard (MONTREAL), M. VIELFAURE Robert (ROCHER)

Absents excusés : M NURY Didier, Mme CAUVIN Clarisse, M. ROSE Hermand, Mme ALLEFRESDE Laurence, Mme MAIGRON Agnès
Absents : M. PAUL André, Mme OUZEBIHA Arlette, Mme MOLLEN Dominique, Mme AUDREN Sabine, M. HERNANDEZ Christian,

Pouvoirs :

M. NURY Didier donne pouvoir à Mme DI MINO Magali
Mme CAUVIN Clarisse donne pouvoir à M. DELEUZE Johan
Mme ALLEFRESDE Laurence donne pouvoir à Mme MOUTERDE Hélène
M. ROSE Hermand donne pouvoir à M. VILLALONGA Jérémy

Secrétaire de séance : Mme DI MINO Magali

En préambule

Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) : présentation

Les 2 personnes de la MDEF partent à 18h30.

OBJET : VALIDATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2024 C20240314-01

- Validé à l'unanimité

Madame MAIGRON Agnès arrive à 18 h 40.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023-BUDGET GENERAL

C20240314-02-1

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023-BUDGET ATELIER RELAIS

C20240314-

02-2

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE DE GESTION 2023-BUDGET OFFICE INTERCOMMUNAL DU TOURISME

C20240314-02-3

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023-BUDGET GENERAL

C20240314-03-1

Madame la Présidente quitte la salle

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023-BUDGET ATELIER RELAIS

C20240314-

03-2

Madame la Présidente quitte la salle

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023-BUDGET OFFICE INTERCOMMUNAL DU

TOURISME C20240314-03-3

Madame la Présidente quitte la salle

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023-BUDGET GENERAL/AFFECTATION DES
RESULTATS C20240314-03-11

Madame la Présidente quitte la salle

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023-BUDGET ATELIER RELAIS /AFFECTATION DES
RESULTATS C20240314-03-21

Madame la Présidente quitte la salle

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023-BUDGET GENERAL/AFFECTATION DES
RESULTATS C20240314-03-31

Madame la Présidente quitte la salle

Approuvé à l'unanimité

OBJET : ALEC participation complémentaire an 2024 C20240314-04

Approuvé à l'unanimité

OBJET : Projet parc photovoltaïque Laurac : avis sur défrichement C20240314-05

Approuvé à l'unanimité

OBJET : DECLARATION DE PROJET PLU DE LAURAC / BILAN DE LA CONCERTATION C20240314-06

LAURAC-EN-VIVARAIS - DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME POUR LA CREATION DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE LIEU-DIT PEYREPURIDE – BILAN DE LA CONCERTATION

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'arrêter le bilan de la concertation tel qu'annexé à la présente délibération ;
- de poursuivre la procédure relative au projet de déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU de Laurac-en-Vivarais.

OBJET : PLU LARGENTIERE MODIFICATION N°1-ETUDE ENVIRONNEMENTALE C20240314-07

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide par 19 voix pour et 1 abstention :

- de soumettre à évaluation environnementale le projet de modification n°1 du PLU de Largentière,
- de valider les deux devis correspondants,
- d'appliquer une révision libre des attributions de compensation entre la commune de Largentière et la CDC Val de Ligne. Les modalités seront fixées par délibérations concordantes.

OBJET : RAPPORT ANNUEL DES DECHETS AN 2023 C20240314-08

Approuvé à l'unanimité

OBJET : COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHE ET REGLEMENT C20240314-09

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider une commission d'attribution des places à la crèche « les Pitchounes » et de nommer Madame MOUTERDE Hélène et Madame BALAZUC Marie Hélène pour y siéger.
- De valider le règlement.
- De laisser tout pouvoir à Madame la Présidente pour mener à bien ce dossier.

OBJET : MARCHE PUBLIC ET ANIMATION OPAH C20240314-10

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de valider l'offre de SOLIHA à 186 000 euros HT ;

OBJET : OPAH : MODIFICATION DATES DE CONVENTION C20240314-11

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider la convention d'OPAH pour la période 2024-2027.

OBJET : OIT : STAGIAIRE C20240314-12

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De recruter un stagiaire durant l'année 2024, avec le versement de la gratification en vigueur.

OBJET : FETE DE LA RANDONNEE AN 2024 C20240314-13

Approuvé à l'unanimité

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU C20240314-14

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par le bureau.

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE C20240314-15

Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises par la Présidente.

Divers

Fin de la séance à 20h30

La Présidente

la Secrétaire de Séance




